

Pour la première fois, les acteurs de la pêche et de l'aquaculture des pays et territoires français d'outre-mer du Pacifique travaillent ensemble pour définir leur stratégie d'action

Une trentaine de participants représentant les institutions des territoires de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française, de Wallis-et-Futuna, des membres de l'équipe du Projet régional océanique des territoires pour la gestion durable des écosystèmes (PROTEGE) de la Communauté du Pacifique (CPS) et des experts thématiques se sont retrouvés à Wallis et Futuna du 18 au 22 novembre 2019 lors du premier atelier régional PROTEGE « Pêche et aquaculture ». Parmi les quatre thèmes du projet PROTEGE, le thème n°2 relatif à la pêche côtière et à l'aquaculture a pour objectif de gérer, au niveau local et régional, les ressources récifo-lagonaires et l'aquaculture de manière plus durable, intégrée et adaptée aux économies insulaires et au changement climatique. PROTEGE est un projet intégré qui vise à réduire la vulnérabilité des systèmes humains et naturels face aux impacts du changement climatique en accroissant la capacité d'adaptation et la résilience. Il est financé par le 11ème Fonds Européen de Développement (FED) au bénéfice de quatre pays et territoires d'outre-mer (PTOM) : Nouvelle-Calédonie, Pitcairn, Polynésie française et Wallis-et-Futuna.

Un même équipage, un même cap, une même destination...

Pour les participants du premier atelier régional sur la pêche et l'aquaculture, s'engager dans une démarche de coopération régionale, c'était embarquer dans un même bateau. C'était également mettre au cœur les échanges humains, entre professionnels et avec les acteurs locaux de Wallis et Futuna afin de s'imprégner du contexte et d'appréhender au mieux la réalité du terrain.

Symbole fort de ces ambitions, une sortie en mer sur la dernière pirogue d'Uvea a conduit les participants de l'atelier sur l'îlot Nukulaelae.

Les participants ont pu échanger avec le chef de village et les villageois de Vaitupu ainsi que l'association Vakala sur les initiatives de cogestion de l'environnement et des ressources. Ce moment de partage a permis de discuter d'initiatives originales pour fédérer les populations autour d'enjeux de gestion, sans cacher les difficultés de l'exercice mais en montrant des chemins possibles.

Un atelier responsable

Les organisateurs et participants ont veillé à respecter les us et coutumes locales du fenua. Le Lavelua, roi d'Uvea, et les autorités coutumières ont accueilli les délégations à leur arrivée autour d'un kava royal, pour entendre les objectifs de l'atelier, et exprimer leurs besoins, leurs questionnements sur le changement climatique et l'état de leurs ressources marines. Les autorités coutumières, l'administration supérieure, les élus, les pêcheurs, les associations environnementales ont également participé activement à plusieurs sessions de travail.

L'ensemble des déjeuners a été réalisé par des associations locales de femmes des différents districts d'Uvea. Ces repas étaient composés uniquement de produits locaux, servi dans des matériaux naturels (feuilles, calebasses...) ou renouvelables. Sur place, les participants ont limité les impressions papiers et leurs déplacements en pratiquant du co-voiturage.

La CPS et le programme Durabilité Environnementale et Changement Climatique qui accueillent PROTEGE sont particulièrement attentifs à ce que les activités du projet soient engagées dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale.

Focus sur les objectifs de l'atelier et ses résultats

Les travaux initiaux inter-PTOM avaient permis de définir quatre résultats attendus pour le thème « Pêche côtière et aquaculture » du projet :

- Les activités d'élevage durablement intégrées dans le milieu naturel et adaptées aux économies insulaires sont expérimentées et mises en œuvre à des échelles pilotes et transférées dans la région Pacifique.
- Les initiatives de gestion participative et de planification intégrée des ressources halieutiques sont poursuivies et renforcées.
- Les produits de la pêche et de l'aquaculture sont valorisés dans une démarche de développement durable.
- Des outils opérationnels, de coordination et d'accompagnement sont mis en place pour renforcer et pérenniser la coopération inter-PTOM et entre les PTOM et les pays et territoires de l'ensemble Afrique, Caraïbes et Pacifique.



Sortie en mer des participants de l'atelier sur la dernière pirogue traditionnelle d'Uvea ; un symbole fort de coopération, de partage et de tradition. (image : Matthieu Juncker)

Un atelier de lancement et de renforcement à échelle régionale était attendu en vue d'une mise en œuvre opérationnelle des activités à entreprendre pour réaliser ces quatre résultats à partir de la fin 2019.

Il répondait à trois objectifs :

- partager les informations et les retours d'expérience sur les actions passées, présentes, et projetées par chacun des territoires,
- renforcer la coopération régionale avec comme prérequis la connaissance mutuelle des activités et enjeux propres à chaque territoire,
- avancer concrètement sur la mise en œuvre de la composante régionale des actions PROTEGE.

S'agissant d'un premier atelier, l'ensemble des éléments du thème 2 ont été abordés : l'importance cruciale du changement climatique dans les activités de pêche côtière et d'aquaculture sur le moyen terme a été souligné. Parmi d'autres sujets, les activités de cogestion des ressources marines ont pu être discutées avec les représentants des institutions, tout comme l'état des connaissances des stocks exploités, la mise en place d'observatoires des pêches côtières, l'aquaculture axée sur des technologies simples (low tech), la réduction des impacts liées à ces activités d'élevage ou la valorisation des produits de la mer.

Bien qu'ils possèdent des enjeux et des problématiques qui leur sont propres, les PTOM ont systématiquement souligné l'avantage que représente la mise en place d'une dynamique régionale sur la pêche côtière et aquaculture, encore trop peu présente.

PROTEGE représente une opportunité pour tisser des liens partenariaux entre PTOM, avec les autres pays de la région Pacifique et les programmes et organisations en place (e.g. le programme de partenariat marin Union européenne-Pacifique (PEUMP) ou le Réseau LMMA (aires marines sous gestion locale)).

Les objectifs de l'atelier ont été atteints mais celui-ci ne marque que le début d'un travail collaboratif à plusieurs échelles géographiques (de l'ultra-local au régional) qui devra être mis en œuvre dès 2020.

Pour plus d'informations :

Matthieu Juncker

Coordonnateur régional Pêche côtière et aquaculture – PROTEGE
mjuncker@spc.int

François Fao

Coordonnateur Territorial Wallis et Futuna
– PROTEGE
francoisf@spc.int